

monopolistique, l'Université impériale ; la République, qui, malgré ses virulentes critiques initiales contre ce système, le conserve comme avantage stratégique décisif dans sa lutte contre l'Église ; les protestants et francs-maçons idéalistes, premiers gérants passables du système, qui le construisent comme une contre-Église ; mais qui, après avoir donné au système l'impulsion initiale, ses structures centralisées, ses privilèges, se le laissent arracher des mains par d'autres francs-maçons, ceux-là radicaux, puis par les syndicats marxisés ; la V^e République qui, mettant en application en 1958 le plan maçonnico-socialiste d'« École unique » rajeuni par les communistes Langevin et Wallon en 1947, unifie tout le système primaire-secondaire, augmente ainsi décisivement la capacité de blocage des syndicats, donc leur force politique, supprime les derniers lieux protégés, notamment le lycée où s'était maintenue une tradition humaniste, massifie par ailleurs les universités, auxquelles Edgar Faure donne en 1968 l'autonomie sans responsabilité qui supprime les derniers pouvoirs du gouvernement sur ces institutions ; le système scolaire dans son ensemble échappant alors définitivement aux ministres, seuls représentants légitimes des électeurs et des contribuables ; ce même système changeant subrepticement de fonction, sans qu'il y ait eu le moindre débat démocratique sur cette gravissime dénaturation d'une institution sociale essentielle, puisque, de lieu voué aux savoirs qu'il était, il devient progressivement une garderie d'enfants permettant aux mères d'aller travailler et, dans le contexte du chômage de masse qui s'amorce dans la décennie 1970, un parking retardant l'entrée de la jeunesse estudiantine sur le marché du travail, ce qui rend invisible et socialement indolore la dégradation continue de sa fonction pédagogique²⁷⁸.

Aujourd'hui, la République a renoncé purement et simplement à toute idée de gouverner l'Éducation nationale conformément aux volontés, aux inquiétudes et aux intérêts à long terme des Français. Le système, bien que nominale public et fonctionnant *de facto* avec l'argent des citoyens-contribuables, est une entreprise privée qui s'autogère. Il est dirigé par les seuls chefs de l'Église de la Gauche, francs-maçons et syndicalistes qui considèrent le peuple

comme privé de voix délibérative, puisqu'il n'est pas initié et ne peut délibérer valablement de l'avenir qu'ils lui préparent – le « Temple » ou le socialisme. Simultanément, depuis le début du xx^e siècle, bien qu'il ne dirige plus l'école, l'État rend à la nouvelle Église le signalé service d'empêcher la société civile de faire naître et vivre des écoles concurrentes, en lui enlevant par la fiscalité toutes les ressources qu'elle pourrait réserver pour cette tâche. C'est la grande différence entre la France et les autres pays démocratiques, où nombre d'écoles et d'universités sont financées par des fondations qui recueillent de l'argent privé, ou par des collectivités locales qui ont une politique scolaire propre ; le pluralisme scolaire existe sous une forme ou une autre dans toutes les démocraties autres que la France jacobine.

Voilà donc l'appareil social massif qui sous-tend l'exercice du Pouvoir spirituel par la Gauche. Il fonctionne à maints égards dans la société française comme l'Église fonctionnait dans les sociétés européennes traditionnelles²⁷⁹. Les parallèles sont ici nombreux et frappants. Je demande au lecteur de ne pas considérer les comparaisons que je vais faire ci-après comme de piquants paradoxes, mais comme révélant un phénomène sociologique à part entière qui mérite d'être étudié en détail.

Quant à sa constitution interne, d'abord, l'Éducation nationale est une institution unitaire et massive. Elle perçoit la dîme, premier budget de l'État. La vie de 1 250 000 personnes et de leur famille dépend de l'institution. Or elle est réellement contrôlée par la franc-maçonnerie et les syndicats socialo-communistes. Ce sont ces gens qui, échappant à tout contrôle externe, fixent la politique éducative de l'État ou, ce qui revient au même, ont le pouvoir de tuer dans leur lieu toute politique qui serait voulue par les représentants de la souveraineté nationale, mais qui ne leur agréerait pas, à eux, parce qu'elle violerait ce que leur religion considère comme intangible et sacré. Le ministre se le tient pour dit. Il n'envisage même pas de prendre une décision au sujet de laquelle il n'aurait pas reçu un accord préalable des *apparatchiks* de ces puissances, ce qui, bien entendu, exclut *a priori* toutes les politiques d'un certain type.

L'Éducation nationale fonctionne comme l'Église sur le plan organisationnel. Elle se recrute elle-même, par un système d'examens et concours dont elle définit les critères et les modalités et dont elle nomme les jurys. Non seulement elle forme ses professeurs, mais, comme nous l'avons vu, elle contrôle aussi, depuis les accords Lang-Cloupet, la formation des professeurs du privé.

C'est l'État lui-même qui, après l'avoir mise en place, a fait démesurément grossir l'institution et l'a consolidée par des statuts juridiques en béton. Comme toute la fonction publique française, elle bénéficie des statuts créés en 1946 par Maurice Thorez (on sait que l'intention du secrétaire général du PCF n'était certes pas d'améliorer le fonctionnement de l'État, mais, au contraire, de paralyser l'État « bourgeois »). Mais, en outre, comme les professeurs sont censés être voués à la Science, ils bénéficient des franchises universitaires, de la garantie de l'autonomie intellectuelle et pédagogique. Tout professeur titulaire, même notoirement insuffisant à sa tâche intellectuelle, même caractériel ou psychopathe, est inamovible. *Sacerdos in æternum*.

On objectera que la nouvelle Église n'en est pas vraiment une, puisque les clercs qui la composent sont nombreux, divers et divisés, que cette Église n'a pas de pape, pas de magistère ni de dogme explicite. Le sociologue répondra que, dès lors qu'elle est une institution monopolistique qui n'a besoin, pour étouffer dans l'œuf une recherche ou une tendance intellectuelles, que de ne pas donner d'emploi aux hommes qui l'incarnent, elle dispose d'un pouvoir d'uniformisation plus grand que celui qu'a jamais possédé l'Église de Rome qui n'était pas l'employeur de tous ses clercs. Un Luther peut surgir d'un couvent allemand de moines augustins. De ce fait, la faille du système Éducation nationale pourraient surgir aujourd'hui de vrais réformateurs ?

La conséquence du statut de monopole et d'autonomie générale de l'organisation est en effet son monocolorisme. Il est immense, est géante, sans doute, et l'on peut trouver représentés en son vaste éventail d'opinions ; mais il est absolument faux qu'il soit neutre. Les concours de recrutement de professeurs du pri-

du secondaire, et 95 % peut-être des instances qui nomment et promeuvent professeurs d'université et chercheurs, sont de Gauche. Il est vrai qu'il y a parmi les professeurs quelques hommes de droite passés entre les gouttes, ou qui sont devenus de droite après être entrés dans la place ; parmi les hommes même qui se situent politiquement à gauche, il y a une frange « 1789 », tout le contraire de la « concentration républicaine ». On a le droit de penser du mal des crimes du communisme, mais on ne doit jamais avoir de vrais ennemis à gauche et moins encore de vrais amis à droite. Il y a là un cas flagrant de déséquilibre et d'oppression, puisque la société française, elle, se partage à parts à peu près égales entre les deux grandes options politiques.

Conséquence de ce monocolorisme idéologique : presque toute trace des anciennes sagesse, des autres philosophies politiques, des autres manières de voir le monde, ont été progressivement éliminées. Il n'est pas impossible à un jeune Français d'aujourd'hui de reprendre contact avec elles, s'il en forme le projet, puisque les livres existent ; mais ce devra être le fruit de son effort personnel, largement improbable. Car tous ses cadres mentaux lui auront été apportés par les instituteurs et les professeurs sortis des moules de l'Église de la Gauche. Celle-ci impose ses mythes et ses préjugés. Dans les écoles françaises, c'est une certaine vision du monde qui domine et est seule enseignée. D'autres visions sont écartées, refoules, tenues soigneusement en marge, contraintes de se réfugier dans le *underground*, de communiquer par les *samizdats* (quelques rares journaux, des réseaux associatifs et - ce qui est d'ailleurs de grand premier - Internet).

Une moitié de la société française n'a pas d'institutions pour formaliser et transmettre à ses enfants ses propres idées et ses propres valeurs. Elle est obligée de financer par ses impôts la cléricature étatique qui la refoule et la dénie, de payer la dîme à l'Église qui la communie. Si ce n'est pas une situation d'oppression, qu'est-ce ? Donnons donc acte à l'Église de la Gauche qu'elle a à peu près accompli, en un siècle, les objectifs qu'avait fixés Edgar Quinet. C'est

elle, désormais, qui fait le catéchisme à tous les enfants de France, petits et grands. C'est elle qui dicte en profondeur au pays sa morale, ses droits et ses devoirs.

Soulignons maintenant deux points essentiels.

D'une part, ce système monopolistique *n'existe dans aucun autre pays démocratique*. C'est une « exception française » qui s'explique par la suite singulière des événements historiques survenus dans notre pays. Ils ne se sont produits et ne pouvaient sans doute se produire qu'en France. Il n'y a que dans ce pays fortement centralisé depuis le Moyen Âge et catholique qu'il était possible de bâtir ainsi une unique Église d'État. On n'aurait pu mener à bien cette entreprise en Angleterre ou aux États-Unis, où l'habitude de voir coexister des « dénominations » protestantes distinctes l'interdit, ni en Allemagne, divisée en *Länder*, ni en Italie, elle aussi composite et où l'Église conserve de grands pouvoirs sociaux, ni en Espagne, non moins divisée en provinces largement autonomes et où l'avancée de la gauche a été stoppée par la guerre franquiste, de sorte que, depuis lors, les pouvoirs spirituels restent partagés, ni enfin en Belgique, en Hollande ou au Canada où divers dosages de pluralisme religieux et de fédéralisme politique rendent également inconcevable l'existence d'une institution culturelle unique dotée d'un monopole.

Mon second point est de montrer comment la nouvelle Église procède pour contrôler la société.

On peut dire qu'elle *tient en tutelle les pouvoirs séculiers* – c'est là l'analogie la plus frappante entre son influence et celle qu'exerçait jadis l'Église sur les royaumes chrétiens. Elle contrôle l'État *sub ratione peccati*, c'est-à-dire en se faisant juge de l'orthodoxie ou de la déviance des hommes politiques.

S'ils pèchent contre la religion millénariste de la Gauche, les hommes politiques, les parlementaires sont exposés au blâme et à l'excommunication. Certes, il existe en France des hommes politiques de droite et du centre. Mais ils n'ont le droit d'exister dans le débat public que s'ils restent *spirituellement* de Gauche, c'est-à-dire s'ils ne diffèrent de leurs adversaires que quant au choix des moyens

techniques à mettre en œuvre pour arriver aux buts mêmes de l'existence humaine et sociale qui ont été fixés par la Gauche. Ils peuvent réclamer un peu moins d'impôts, un peu moins de services publics, un peu plus de marché. Mais il est entendu qu'ils ne remettront jamais en cause les définitions du Bien et du Mal que la Gauche a données une fois pour toutes. Ils ne seront libres de disputer sur les modalités que s'ils continuent à « bâtir le Temple » et à faire des « avancées » dans la marche au Progrès telle que l'entendent les diverses familles millénaristes. S'ils s'écartent de cette épure, s'ils font mine de remettre en cause de façon nette et explicite les mythes fondamentaux de la Gauche, ils seront réputés n'être pas « républicains ». Cela les exclura en pratique du jeu politique, puisque, dès lors, les propositions qu'ils défendront ne seront pas considérées comme des idées rationnelles qui doivent être discutées, puis approuvées ou rejetées par le corps électoral selon le jeu démocratique normal, mais comme des idées essentiellement scandaleuses et peccamineuses que le corps électoral ne doit pas avoir l'occasion de discuter ni même, si possible, d'entendre. La droite parlementaire ne devra jamais contredire aucune des thèses de la Gauche concernant le laïcisme, l'École unique, l'idée que la fonction essentielle de l'école est de « réduire les inégalités sociales », non d'éduquer et d'instruire. Elle ne devra jamais discuter le caractère sublime du Front populaire, le rôle éminent des communistes dans la Résistance et la Libération, le fascisme virtuel du christianisme et de toute culture bourgeoise, la supériorité absolue de l'Art contemporain, le caractère oppressif et obsolète de la famille, le caractère essentiellement bénéfique et régénérateur de l'immigration et du métissage culturel généralisé.

L'Église de la Gauche a un moyen suprême d'imposer cette orthodoxie. C'est celui même dont disposait l'Église au Moyen Âge, qui pouvait délier les sujets du serment de fidélité envers le prince. L'Église de la Gauche, de même, s'est arrogé le droit de délier les citoyens français du devoir d'obéir à la loi. À travers la valorisation systématique du « combat syndical », du personnage du « militant » toujours engagé dans les « luttes » et qui doit bénéficier à ce

titre d'une impunité de principe, même quand il commet des crimes caractérisés, elle s'est donné le droit de dispenser les citoyens français de tout devoir d'obéir à des décisions du gouvernement et de *des lois du Parlement qu'elle juge impies, et d'absoudre impunément* quel citoyen qui, pour lutter contre ces décisions et ces lois, use de moyens violents. Si le Parlement fait une loi estimée spirituellement incorrecte, et si le gouvernement entend la faire appliquer, ce sont ceux qui l'appliqueront qui seront réputés être moralement en faute, et ceux qui useront de violence et de moyens illégaux pour la priver d'effet qui seront fêtés comme des héros par l'ensemble quasi unanime des relais d'opinion. C'est là le secret de la mise en place de l'oligarchie étatico-syndicale qui gouverne notre V^e République²⁸⁰, *c'est l'explication de fond que nous recherchions de la prévalence des mentalités « 1793 » dans notre pays.*

L'Église de la Gauche tient perpétuellement en échec le suffrage universel. Tout vœu du peuple qui ne correspond pas aux canons moraux de l'Église est repoussé comme « populiste ». Le peuple s'exprime par des sondages et par des élections ; il élit, par exemple, un nouveau président et un nouveau Parlement, celui-là suggère et celui-ci discute une loi. Il suffit alors que le porte-parole d'une prétendue « association » – en réalité, un évêque *in partibus* de l'Église de la Gauche –, déclare que ladite loi est « inadmissible » ou « suspecte » pour qu'aussitôt les hommes politiques baissent le nez. Il est entendu, dans les médias, que cette loi n'aura pas cours, soit qu'elle ne sera pas appliquée, soit qu'elle ne sera pas votée, soit qu'elle ne sera même pas inscrite à l'ordre du jour du Parlement. Car on ne veut pas envisager l'idée que les membres du gouvernement ou le président de la République soient des hommes mauvais ; ils n'oseront donc pas s'élever contre le Bien. La loi disparaîtra de l'agenda, alors même que, étant estimée juste et réparatrice d'injustices trop longtemps subies, elle était impatientement attendue par l'opinion.

On reconnaît dans ce procédé la modalité classique de censure du pouvoir temporel par le pouvoir spirituel. C'est exactement le type d'influence cléricale que dénonçaient les anticléricaux rationnels du XIX^e siècle. *C'est, au sens propre du terme, du cléricalisme.*

Au-delà des censures proprement politiques, l'Église de la Gauche pratique toute la gamme des condamnations canoniques, depuis les regards courroucés des bigots jusqu'aux procès en sorcellerie, aux instances d'Inquisition, aux mises de livres et d'auteurs à l'Index. Chaque fois qu'il y a un débat public sur un sujet d'importance qui, dans une démocratie moderne, devrait être discuté et résolu rationnellement, elle lance brefs, mandements et *fatwas*, et le corps social est invité à faire pénitence et à se couvrir la tête de cendres. Peu importe que, chaque fois, la raison et la morale ordinaire soient bafouées. Dans l'exemple de l'article de loi sur les tests ADN, nos nouveaux clercs ont dit que cette procédure n'était pas conforme à la vraie foi ; mais le fait que des étrangers puissent impunément pratiquer le mensonge et la fraude pour pénétrer illégalement sur le territoire n'a pas été condamné, parce que ce comportement, hautement immoral selon les critères ordinaires, ne l'est pas selon ceux de l'Église.

La nouvelle cléricature use d'une rigueur particulière à l'encontre de ceux qui voient clair dans son jeu, qui sont les vrais libres-penseurs et les vrais anticléricaux de notre temps. Chaque fois qu'aux groupes qui dirigent aujourd'hui l'Éducation nationale on objecte que le monopole qu'ils détiennent est injustifié, autant que le serait un monopole d'État sur la presse, chaque fois qu'on veut faire une réforme quelconque remettant en cause, même de loin et indirectement, le monopole (décentralisation, autonomie des universités, assouplissement de la carte scolaire, création de classes supplémentaires dans les écoles privées sous contrat pour donner satisfaction aux parents qui veulent envoyer leurs enfants dans ces écoles, etc.), ils décrètent qu'on s'attaque à la « République ». Et ils rugissent des mandements vengeurs contre ceux qui ont l'audace de vouloir faire en France un tout petit peu de ce qui se fait dans ces pays nazis bien connus que sont la Belgique, la Hollande, la Suède, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre ou les États-Unis. À cette hypersensibilité malade face à toute critique, même la plus rationnelle et constructive, on reconnaît qu'on a affaire ici non pas à un organisme public laïc d'un pays démocratique, mais, décidément, à une *Église* défendant fanatiquement une *foi*.

Les habitudes de soumission se sont prises et se sont indurées dans les milieux politiques. Les gouvernements de la République sont tous imprégnés de la leçon : surtout ne pas provoquer l'Église de la Gauche. Le ministre de l'Éducation nationale, en particulier, ne doit rien toucher à l'institution dont il reçoit pour quelques mois la direction nominale. Il n'y aurait, pour lui et pour tout le gouvernement, que des coups à prendre. Tous se couchent devant le pouvoir de la nouvelle Église, abdiquant entre ses mains la souveraineté du peuple qu'ils incarnent, mais qu'aucun gallicanisme ne protège contre cette Rome intérieure. Ils savent que, s'ils osaient remettre en cause les dogmes fondateurs de la prétendue « École de la République », ils seraient littéralement *excommuniés* – ce qui signifie que, des quatre points cardinaux de France, de tout l'éventail des médias, des syndicats, de toutes les associations satellites, serait déclenchée contre eux une violente campagne concertée. On les traiterait de réactionnaires, de lepénistes, vichyssois, fascistes, nazis, pro-Américains et j'en passe. Leur carrière politique s'arrêterait piteusement – les cadavres empaillés des victimes sont exposés de part et d'autre de la route pour l'exemple, voyez Philippe de Villiers. Par conséquent, les gouvernements de la République font comme l'empereur romain-germanique Henri IV : ils vont tous les jours à Canossa et baisent la mule des francs-macs. Pauvre France, se lèvera-t-il un jour un Nogaret pour leur donner en ton nom le soufflet d'Agnani ?

Les dégâts de ce cléricisme rétrograde sont immenses. L'Église millénariste a décrété que l'école avait pour fonction non d'éduquer et d'instruire, mais de « réduire les inégalités » ; et elle est tant et si bien allée d'« avancées » en « avancées » dans ce projet révolutionnaire-que, outre qu'elle a contribué à aggraver en réalité les inégalités sociales, elle n'a cessé de faire reculer la qualité des études²⁸¹. La France est désormais classée parmi les derniers pays dans la plupart des palmarès internationaux. Ces agressions contre la culture intellectuelle et scientifique du pays nous préparent des reculs géopolitiques majeurs, par rapport auxquels la défaite de 1870 face à la Prusse, cauchemar et argument central des anticléricaux rationnels

de la III^e République, apparaîtra comme une péripétie sans importance. Il est vrai que d'autres pays d'Europe, où des politiques éducatives socialistes comparables sont appliquées, ne brillent pas beaucoup plus. L'Europe risque donc de connaître un déclin relatif accéléré par rapport aux deux autres grands pôles de civilisation, de science, de technologie et de production que sont l'Amérique du Nord et la nouvelle Asie. Des gouvernants ayant le moindre sens de l'intérêt général devraient se préoccuper au premier chef et toutes affaires cessantes de ce problème. Or ils ne font rien.

Tout récemment, à l'initiative d'un titulaire de la médaille Fields de mathématiques, Laurent Lafforgue, un « Appel à la refondation de l'école » a été lancé. Il a été signé par un nombre impressionnant de membres de l'Institut et spécialement de l'Académie des sciences. Quand un grave danger se profile à l'horizon, quel tocsin plus bruyant les élites scientifiques d'un pays peuvent-elles faire tinter aux oreilles de leur gouvernement ? Or le gouvernement a fait mine de ne rien entendre (ou, du moins, il a veillé à ne rien laisser filtrer en public de ses réactions). C'est évidemment qu'il est tétanisé par les menaces d'excommunication majeure qu'il sait qu'il encourrait s'il paraissait prêter l'oreille aux propos de ces pécheurs. Voilà où nous en sommes, en plein XXI^e siècle, en pleine mondialisation, et alors que les Chinois se préparent à créer des bases permanentes sur la Lune. Nous sommes, nous, dans la situation où était l'Empire ottoman à la fin du XIX^e siècle, paralysé intellectuellement et socialement par ses *oulémas*, en passe d'être submergé par des civilisations supérieures.

* * *

Nous sommes partis de la République et nous finissons avec l'Éducation nationale. Nous sommes-nous égarés en chemin ? Pas du tout. Les deux questions sont évidemment liées.

Il y a quelque chose de bon dans la République, à quoi les Français sont attachés et qu'ils ont en commun avec toutes les grandes démocraties, c'est « 1789 », c'est la démocratie libérale. Cette formule, avec ses variantes qui vont du libéralisme à l'américaine jus-

qu'aux diverses social-démocraties européennes modérées, a été le cadre général des progrès scientifiques, économiques et sociaux des XIX^e et XX^e siècles. Et il y a un principe antagonique, « 1793 », principe de régression qui a créé l'URSS et les fascismes, et dont les dernières vitrines sont aujourd'hui Cuba et la Corée du Nord. Or beaucoup de Français croient en toute bonne foi que ce qu'ils ont reçu de « 1789 », ils le doivent à « 1793 ». Ils croient candidement aux mythes construits par la Gauche que j'ai tenté de déconstruire dans le présent ouvrage. *C'est donc manifestement l'éducation qu'ils ont reçue qui fait problème.* Ils continueront à vivre dans ces mythes aussi longtemps que leurs écoles, leurs universités, leur communication publique n'auront pas été émancipées.

C'est pourquoi nous devons avoir le courage de faire ce qu'ont fait nos ancêtres du XIX^e siècle. Nous devons faire œuvre d'*anticléricalisme rationnel*. Si nous voulons faire revenir le pays dans le courant du progrès mondial, nous devons, un siècle après la loi de 1905, songer à mettre d'urgence en chantier une loi de séparation de l'Église de la Gauche et de l'État.

BIBLIOGRAPHIE

1. Révolution française et I^{re} République
2. Empire, Restauration, monarchie de Juillet
3. II^e République
4. Second Empire
5. Commune de 1871
6. III^e République
7. Vichy, Résistance, gaullisme, Libération
8. IV^e République
9. V^e République
10. Affaire Dreyfus, antisémitisme
11. Franc-maçonnerie
12. Questions religieuses, anticléricalisme
13. Questions scolaires
14. Généralités, aspects doctrinaux

I. RÉVOLUTION FRANÇAISE ET I^{re} RÉPUBLIQUE

- Serge Aberdam, Serge Bianchi *et al.*, *Voter, élire pendant la Révolution française, 1789-1799*, Éd. du CTHS, 2006.
- Actes du Tribunal révolutionnaire*, recueillis et commentés par Gérard Walter, Mercure de France, 1968 et 1986.
- Thierry Aprile, *La I^{re} République : 1792-1804, de la chute de la monarchie au Consulat*, Pygmalion-Gérard Watelet, 1999.